

ANNEXE

Le message du Président – samedi 12 septembre 2020

Permettez-moi tout d'abord d'accueillir M. Jean-Michel Schmitt du cabinet VEAMA, notre commissaire aux comptes, et je le remercie particulièrement de sa présence.

Comme vous le savez, la gouvernance de Trans-Forme a changé fin mai 2018, son CA choisissant de me confier la responsabilité de la Présidence. Je remercie une nouvelle fois la confiance de ses membres. Le Conseil d'Administration est resté uni jusque-là, convivial et efficace dans son fonctionnement. Un grand "merci" à Ludivine Fournier (vice-présidente), à Anne Graftiaux (secrétaire générale), à Pascal Cymer coopté par le CA en remplacement de Rémi Blampain son prédécesseur (Trésorier), à Stéphane Carpentier (Trésorier adjoint), au Dr Patrice Guerrini et au Pr Bruno Hurault de Ligny.

Vous savez que nous procèderons dans le courant de cette AG au renouvellement de notre CA et je remercie les administrateurs sortants d'avoir choisi de renouveler leur candidature à un prochain mandat de deux ans.

Nous sommes accompagnés dans nos activités par Maître Florence Rouillon, pour tout ce qui relève du fiscal, des statuts & règlement intérieur, ou autre procédure de RGPD. Et par Maître Béatrice Bruneau-Latouche pour ce qui relève de toutes les autres questions juridiques. Je les en remercie au nom de notre CA.

Parmi les points que j'ai choisi d'aborder dans le présent message, je souhaite vous faire un point de situation relatif à ce que nous avons évoqué en détail lors de l'AG précédente, concernant l'ancien administrateur Monsieur Claude Barres qui avait pensé pertinent de porter plainte contre moi-même en date du 18 octobre 2018 pour « escroquerie, faux et usage de faux ». Cette plainte a eu des incidences très fâcheuses pour notre association, et je vous fais grâce de les énumérer ici. Me concernant personnellement, la plainte a été instruite jusqu'en novembre 2019 par un officier de police judiciaire, qui m'a entendu donc courant novembre 2019 à l'issue de son instruction : Je suis soulagé de vous indiquer que trois jours après, j'ai été notifié d'un classement sans suite de cette affaire, pour « infraction non caractérisée ».

En réponse aux agissements de Monsieur Claude Barres débutés depuis juillet 2018, je vous rappelle que notre CA et moi-même avons porté plainte en fin de deuxième semestre 2019 pour calomnies, harcèlement & dénonciation mensongère, plainte pour laquelle des dommages et intérêts ont été demandés pour compenser le préjudice moral subi. L'affaire jugée au TGI de Cahors a connu de nombreux renvois (impréparation de la partie adverse, gilets jaunes, grève des avocats, confinement Covid, et séquelles d'une atteinte par le Covid de notre propre avocat) : elle sera plaidée, à notre connaissance, le 24 septembre prochain.

**** Note du Président : Il apparaît aujourd'hui 9 octobre 2020 que l'affaire Barrès avait été jugée, en l'absence de Trans-Forme, le 3 septembre 2020 (donc avant la réunion de l'Assemblée Générale). La bonne foi du CA ne saurait être mise en doute : Notre avocate avait très fâcheusement commis une confusion de date : Je rappelle qu'elle a subi les conséquences neurologiques, de manque de concentration, de confusion, etc. désormais connus en phase post covid pour certains patients. Sachant que cette affaire, n'a pas été jugée sur le fond mais tranchée en notre défaveur en raison de notre désinvolture apparente vis-à-vis de cette procédure que nous avons nous-mêmes initiée, nous comptons bien entendu ne pas en rester là.*

Pour conclure, vous imaginez bien que ces différentes procédures ont des conséquences financières non négligeables et regrettables pour l'association, alors qu'elles ont été engendrées par celui-là même prétendant haut et fort son attachement éternel à l'association.

Je vous propose de passer à autre chose...

D'abord et par souci de transparence ma rémunération nette avant impôt, en qualité de Président mandataire social de Trans-Forme est aujourd'hui de 6000€, telle que décidée par notre CA.

Dans un autre registre, vous vous souvenez que nous avons diligenté en fin de 1^{er} semestre 2019, conformément à nos engagements, une enquête « horizon 10 ans » auprès de nos adhérents bien sûr mais aussi de notre éco-système (prestataires, partenaires, etc.) : Ses résultats avaient été communiqués en détail via notre eflash (vous les avez sans doute reçus à cette occasion) et également lors de notre séminaire annuel de novembre 2019. La synthèse de cette enquête démontrait une grande satisfaction générale des personnes qui en avaient été destinataires et qui y avait répondu, au sujet de Trans-Forme et de ses actions, tout en suggérant des axes de progrès auxquels nous nous sommes immédiatement attelés.

Sur un autre sujet, je souhaite souligner que l'Agence de la biomédecine nous a sollicités le 30 août 2019 pour que Trans-Forme soit représentée au sein du conseil scientifique de REIN (Réseau Epidémiologique et Information en Néphrologie) : Le CA de Trans-Forme a proposé à Pascal Cymer qui l'a accepté, de représenter notre association au sein de ce conseil scientifique pour un mandat de 4 ans. Nous en sommes assez fiers.

Pour que ce qui concerne nos relations avec notre partenaire institutionnel principal, le Ministère des Sports, vous savez qu'en avril 2019 s'est opérée la création de l'Agence Nationale des Sports. L'une des conséquences fâcheuses pour ce qui nous concerne, du transfert de compétences survenu à cette occasion entre le Ministère et l'ANS, est que nous avons subi une baisse significative de la subvention annuelle dont nous bénéficions de la part du Ministère depuis de nombreuses années, toujours supérieure ou égale à 200 000 € par an, dans le cadre d'une Convention d'Objectifs négociée chaque année. Cette subvention en 2019 a été réduite à 75 000€, information dont nous avons été notifiés tardivement, le 5 décembre 2019, sans aucune alerte préalable, alors que nous avons déjà respecté tous nos engagements vis-à-vis du Ministère et engagé tous les investissements prévus en 2019, ce dans l'idée et la perspective d'une relative stabilité de cette subvention en 2019, suite à un RV que j'avais eu en janvier 2019 avec la Direction des Sports du Ministère des Sports. Des initiatives ont été alors engagées immédiatement par le CA de Trans-Forme pour assurer la pérennité menacée de l'association, dont un plan mis en place immédiatement reposant sur 3 piliers : Levée de fonds, mobilisation politique, réduction des charges. Des fonds ont ainsi été reçus sous la forme de dons ou de prêts généreux entre décembre 2019 et janvier 2020. L'objectif d'une réduction de charges de Trans-Forme de l'ordre de 100 000€ sur une année glissante (de mars à mars) a été également exploré et agréé, et est actuellement en cours, ce dans la perspective d'un retour à des fonds propres positifs à horizon 2022.

Malgré ces efforts, cette réduction inattendue de la subvention ministérielle a impacté bien entendu à court terme notre bilan et compte de résultat 2019.

En outre un audit du Ministère a eu lieu courant juin 2019 au siège de Trans-Forme, portant sur l'exercice 2018, dont nous attendions encore fin 2019 le rapport et la synthèse, en dépit de quelques relances, plus que disposés que nous sommes à progresser dans les domaines améliorables de notre gouvernance associative.

Pour ce qui relève de nos activités en 2019, nous avons conservé l'enthousiasme, l'énergie de notre engagement, la concentration sur nos objectifs, et nous avons mené de très beaux projets et actions en 2019 qui vous seront présentés au fil de cette AG. En ce qui concerne 2020, vous aurez l'occasion de découvrir également nos projets et réalisations au gré de cette AG.

Mais, une fois n'est pas coutume pour cette AG statuant sur l'exercice 2019, je vais aborder les points relatifs à l'exercice 2020 qui me semblent les plus importants à partager ensemble.

Tout d'abord je souhaite revenir sur les relations de Trans-Forme avec l'Agence Nationale du Sport suite à la déconvenue de décembre 2019 : j'ai pu rencontrer M. le Directeur général de l'ANS le 4 février dernier, pour obtenir des éclaircissements et envisager également les perspectives 2020. Cette rencontre, cordiale, bienveillante et constructive, m'a laissé penser que la spécificité atypique de Trans-Forme n'avait sans doute pas été totalement abordée lors du transfert des compétences ministérielles à l'ANS. En synthèse, cette rencontre a permis d'envisager une subvention de l'ANS à Trans-Forme de l'ordre de 150 000 euros en 2020. Le confinement a ensuite inmanquablement ralenti l'évolution de notre dossier. Et surtout, un courrier de l'ANS reçu le 12 juin 2020 nous a signifié l'annulation de cette subvention au motif que nous n'aurions pas pris en compte les recommandations du fameux rapport d'audit commandité par la Direction des Sports du Ministère et effectué en juin 2019, rapport d'audit qu'à la date du 12 juin 2020, nous n'avions pas encore reçu... Nous avons reçu enfin ce fameux rapport, sa synthèse, ses recommandations et préconisations, le 2 juillet dernier. Les préconisations contenues dans ce rapport, nous ont paru en général légitimes, avec des axes de progrès suggérant une meilleure formalisation des procédures de remboursement de frais par exemple, une revue de notre méthode de comptabilité analytique par exemple, et autres suggestions de mesures de bon sens qui ne nous ont pas paru extraordinairement compliquées à mettre en place, ce sans délai. Ces éléments de progrès ont d'ailleurs induit depuis, des décisions de notre CA qui les a toutes validées à l'unanimité. Certaines modifications de notre Règlement Intérieur relèvent de ces décisions, comme cela vous sera présenté au cours de la présente AG.

Il est à noter qu'un certain nombre de suggestions contenues dans ce rapport se révélaient en phase avec des évolutions que nous avons déjà adoptées et mises en place dès le début de l'exercice 2019.

Nous avons pu adresser une réponse détaillée fin juillet 2020 à la Direction des Sports du Ministère des Sports, commanditaire de cet audit, fixant nos engagements à progresser dans divers domaines.

Un RV est organisé mercredi 16 septembre prochain avec la Direction des Sports du Ministère des Sports qui permettra je l'espère de débloquer la situation, d'obtenir un accompagnement du Ministère et de reconsidérer avec l'ANS le principe d'une subvention à Trans-Forme pour l'exercice 2020.

Un autre sujet important de l'exercice 2020 est l'avènement de l'épidémie Covid...

Nous avons dû en effet reporter ou annuler de nombreux événements dans un contexte qui a toujours été incertain, sachant que l'investissement à accorder à un report d'événement est presque équivalent à celui de l'organiser. Avec également toutes les incidences financières et partenariales à gérer...

Ainsi les Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés initialement prévus en mai 2020 et la Course du Cœur initialement prévue en mars 2020 ont été reportés à octobre 2020.

Nous avons dû au fil de l'évolution de l'épidémie, finalement reporter à nouveau les Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés à l'Ascension 2021, alors que l'édition prévue initialement nous laissait entrevoir un record de participation de nos adhérents transplantés et dialysés.

Il en est de même pour le « dîner annuel des acteurs de la greffe rénale » (sociétés savantes, associations) que nous avons déjà reporté deux fois et qui pourra se tenir, nous l'espérons, en janvier 2021.

La mise en place du partenariat évoqué l'an dernier de Trans-Forme avec la FFT a été également reporté à plus tard...

Les incidences professionnelles de cette épidémie n'ont pas non plus été anodines vous vous en doutez :

Le chômage partiel du staff de Trans-Forme du 17 mars à fin mai 2020 a été mis en place. Emilie Lacour est resté en chômage partiel depuis mars dernier et se trouve désormais en chômage longue durée. La perspective d'un licenciement économique a été envisagée à un certain moment, ce que nous avons heureusement pu éviter jusque-là.

Le télétravail total ou partiel selon les périodes a été mis en place. Aujourd'hui, le staff a la possibilité d'être en télétravail 2 jours par semaine. A suivre...

Durant les périodes de chômage partiel, le CA de Trans-Forme a décidé de maintenir les montants des rémunérations des salariées à 100%.

Il est à noter que 4 journées de repos ont été prises par anticipation durant le mois d'avril dernier par le staff, ce à ma demande, et je les en remercie.

Dans le cadre d'un accord de performance collective post-épidémie les salariés ont accepté d'abandonner 3 jours de repos de leur solde de journées de repos contractuelles annuelles, correspondant aux 3 mois de mars, avril et mai de confinement. Je les en remercie également.

Concernant les aides accordées par l'Etat durant cette période épidémique :

Nous avons demandé et perçu les primes état/région de 1500€ par mois tout au long de leur application.

Nous avons également pu bénéficier de l'aide relative au Fonds de solidarité national pour les entreprises impactées par la crise du COVID-19 – volet 1 pour 1 500€ & volet 2 pour 10 000€.

En revanche, nos fonds propres négatifs nous ont exclus des possibilités de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) & de prêt rebond du BPI.

Le paiement de nos charges sociales a été rééchelonné, comme pour toutes les entreprises de notre nature.

Le règlement des loyers de notre siège social a été rééchelonné également en accord avec notre bailleur.

De ce fait, et dans ce contexte si incertain, nous enregistrons pour la première fois une baisse relativement importante de notre nombre d'adhérents en 2020 : Nous comptons en 2020, 1121 adhérents vs environ 1500 en 2019.

Concernant la mise en conformité de Trans-Forme avec la réglementation relative à la protection des données (RGPD), j'ai le plaisir de vous annoncer – mais vous le savez déjà – que la politique RGPD de Trans-Forme a été mise en place courant juillet dernier.

Je tiens à remercier le staff de Trans-Forme, notamment ses professionnels Emilie Lacour, Eloïse Pillias, qui ont su tenir le cap au milieu de ces multiples et durables turbulences.

*Un grand merci à vous pour votre présence ce jour en notre Assemblée Générale !
Et de votre attention à l'égard de ce message d'introduction.*

Olivier COUSTERE
Président